

Newsletter

Edition du 30 juin 2023



C'est nouveau cette année !

Vous êtes propriétaire
d'une résidence principale ?
D'une résidence secondaire ?
D'un bien locatif ?

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit remonter ses biens immobiliers à l'administration fiscale via [Gérer mes biens immobiliers sur impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

Impôts
A FAIRE !
DÉCLARER
MES BIENS
IMMOBILIERS

AVANT LE
30 JUIN 2023

Depuis le 1er janvier 2023, vous êtes soumis à une nouvelle obligation déclarative de vos biens immobiliers à usage d'habitation, inscrite dans la loi de finances pour 2020.

Alors que la taxe d'habitation a été supprimée pour les résidences principales à partir de 2023, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale. L'objectif est de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou de la taxe sur les logements vacants.

Le ministère de l'Économie a annoncé le 23 juin que, « compte tenu de l'afflux des déclarations », la date limite de déclaration initialement prévue au 30 juin était reportée au **31 juillet 2023 inclus**.

Les 17 et 18 juin derniers se sont rassemblés à l'initiative de l'association maquettiste KCB de Châtillon-Le-Duc, 123 exposants venus de toute la France mais aussi de Suisse et de Belgique, pour vous présenter leurs plus belles réalisations. Cette première exposition fut une belle réussite qui en appelle très certainement d'autres.

Vous pourrez retrouver sur la page Facebook « kitclubbison » encore plus de photos des modèles exposés.







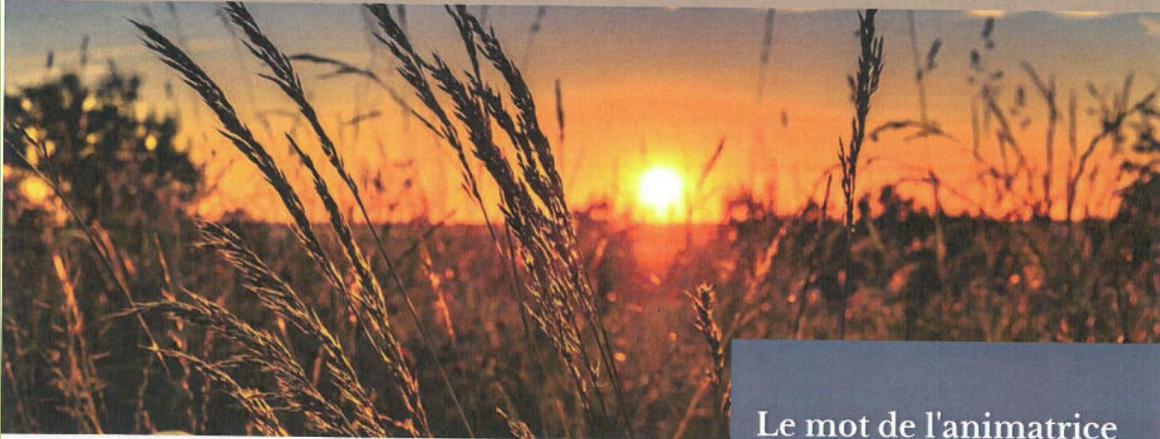
Survol par Hélicoptère « ENEDIS-JET SYSTEMS HELICOPTERE SERVICE » des lignes électriques Moyenne Tension.

Ces survols ont pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés.

Survol réalisé à très Basse Hauteur
le 17 juillet 2023 et le 11 Août 2023.

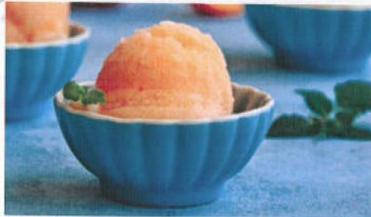
Au rendez-vous des Bout'Choux

Bulletin d'été du Relais Petite Enfance Dame Blanche



Recette fraîcheur

- Ingrédients pour 4 personnes :
800g d'abricots
Jus d'un ½ citron
- Instructions



1. Préparation des fruits : Rincer les abricots. Presser le jus du citron (enlever les pépins). Mixer (ou écraser) les abricots et le jus de citron ensemble.
2. Congélation des abricots : Placer la purée obtenue dans un récipient plat et mettre au congélateur pour 3h environ. Toutes les heures environ, sortir le plat et mélanger avec une fourchette pour « casser » le granité. Remettre au congélateur. Quand la texture souhaitée est obtenue, servir et déguster très rapidement.
3. Préparation de l'assiette de bébé (à partir de 6 mois) : Pour bébé : prélever une part de 50g à 100g environ selon son appétit.

source : https://www.programme-malin.com/recettes/age-6-12-mois/granite-abricot/?doing_wp_cron=1684912533.7377860546112060546875

Le mot de l'animatrice

Bonjour,

Cet été le relais reste ouvert, retrouvez dans ce bulletin une information sur les fortes chaleurs, ainsi que le planning des permanences et des temps d'éveil.

A noter: venez partager un pique-nique, le Mercredi 19 Juillet, au Parc de Devecey. Parents, enfants et professionnels sont attendus dans la joie et la bonne humeur.

Je vous souhaite un agréable été.

Anne, Animatrice du Relais

Permanence du Relais

Par téléphone ou sur RDV au Relais Petite Enfance

Lundi 8h45-12h30/13h30-16h45
Vendredi 13h45-16h45



Relais Petite Enfance Dame Blanche
Maison de la Petite Enfance
15 route de Bonnay
25870 Devecey
Tél. 06 88 60 18 80 ou 03 81 56 85 52
rpe.devecey.ccdb@francas-doubs.fr



Dossier d'été

Les gestes simples à adopter en cas de fortes chaleurs

Hydratation

Petits et grands doivent impérativement s'hydrater de façon régulière en cas de fortes chaleurs.

Les nourrissons, les jeunes enfants et les personnes âgées sont les populations les plus concernées par la déshydratation.

Buvez de l'eau sans attendre d'avoir soif !

Alimentation

Malgré la chaleur qui a tendance à réduire l'appétit, il est primordial de bien se nourrir.

Pour ce faire, vos meilleurs alliés sont les fruits et légumes de saison gorgés d'eau !

- En entrée, privilégiez les crudités : concombres, salades et tomates ont une très forte composante en eau.
- En plat principal, mieux vaut miser sur des viandes maigres ou poissons, plus faciles à digérer. Les soupes froides à base de concombres et de courgettes peuvent constituer une alternative rafraîchissante.
- Côté dessert, privilégiez les fruits de saison gorgés d'eau tels que la pastèque, le melon, la fraise ou encore la pêche.

Garder un logement frais

En Journée

- Fermer les fenêtres bien avant que la température extérieure ne dépasse celle du logement ;
- Fermer les volets avant que le soleil ne tape sur les fenêtres.

En soirée ou la nuit

- Faire circuler l'air en ouvrant les fenêtres et les portes pour créer des courants d'air ;
- Privilégier le ventilateur au climatiseur.

Exposition au soleil

Il est important de se protéger, même quand la chaleur est de courte durée.

Voici les précautions à prendre :

• Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;

• Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)

• Évitez les efforts physiques ;

• Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;

• Si vous vous exposez au soleil, appliquez régulièrement une crème solaire adaptée, portez des vêtements légers de couleur claire, un chapeau et des lunettes de soleil.

source : <https://www.gouvernement.fr/actualite/les-gestes-simples-a-adopter-en-cas-de-fortes-chaieurs>



Temps d'éveil et jeux

Sur inscription

Les temps d'éveil et jeux sont destinés aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur assistant.e maternel.le, parent ou garde à domicile.

Merci de prévoir des chaussons, chaussettes pour vous déchausser dans les salles.

Juillet

Lundi 3 Juillet

à Châtillon-le-Duc (salle pyramidale) 9h30-11h

Mercredi 5 Juillet

à Cussey-sur-l'Ognon (salle derrière l'église) 9h30-11h

Mercredi 12 Juillet

à Geneuille (Maison Pour Tous)
10h à 11h Babygym avec Aline
(prévoir une tenue confortable et d'être en chaussettes antidérapantes ou pieds-nus)

Mercredi 19 Juillet

au parc de Devecey dès 10h : animation
Pique-nique partagé dès 11h (chacun apporte un petit quelquechose à grignoter et à boire "sans alcool")

Lundi 24 Juillet

à Châtillon-le-Duc (salle pyramidale) 9h30-11h

Vendredi 28 Juillet

à Devecey (au périscolaire) 19h-22h
Soirée communication gestuelle : réservée au professionnels de la petite enfance
! SUR INSCRIPTION (avant le 19 Juillet) !

Août

Lundi 28 Août

au Rpc à Devecey
9h30-11h

Jeudi 31 Août

à Châtillon-le-Duc
9h30-11h



Atelier de Communication gestuelle - bébé signe

Animé par: Audrey Sarafian - Orthophoniste
Bénédicte Mourot - Formatrice Bébé signe

Durée de l'atelier: 3h

A destination des professionnels de la Petite Enfance

Vendredi 28 Juillet 2023
De 19h à 22h
À Devecey

Organisé par l'ARS
après le Festival de la Petite Enfance de la Région Bourgogne
06 32 98 22 33
Site: devecey.cdd@france-afssm.fr

Suite à un fort coup de vent une plaque métallique s'est détachée de la façade de l'école maternelle. L'entreprise ELETEL chemin du communal à Châtillon-le-duc est intervenue dans l'heure qui suivait notre appel pour mettre en sécurité l'école maternelle . M. DJIR a offert la prestation à la commune
Nous le remercions vivement.





Une opération d'affouage est envisagée sur la parcelle 27 pour la saison 2023/2024, seules peuvent en bénéficier les personnes ayant leur résidence principale à Chatillon le Duc. Les inscriptions en mairie seront closes le 05/09/2023. L'affouage nécessite 3 garants parmi les affouagistes, si ce rôle vous intéresse veuillez le préciser lors de votre inscription. L'association des Communes Forestières du Doubs prévoit d'organiser entre octobre et décembre en divers lieux, des sessions de sensibilisation à la sécurité des affouagistes.

Mme PETER et Mme RIEDOZ a l'œuvre.

Une belle énergie déployée
120 cartons étiquetés à ce jour.



**Préparation du
déménagement de la
médiathèque**



Samedi 17 juin, la direction et le personnel des Maisons Ages et Vie ont organisé un barbecue avec les familles des résidents. Convivialité et partage d'un agréable repas animé par Robert.









**Catalina le truck Latino
vous accueille
à l'espace Bellevue
chaque 1er et 3ème
vendredi au soir**

**Et tous les lundis midi sur le
parking de la Grange aux pains**

Spécialités : burritos

**Réservations au
06.95.21.80.14**





Réservations :
07.49.33.92.78
Espace Bellevue
Mardi soir

Spécialités : sandwiches,
burgers



Feux d'artifice : 13 juillet au stade municipal à 22h30





**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Circulaire n° 009 du 28 juin 2023 Festivités du 14 juillet 2023

Des mesures préfectorales ont été prises pour limiter les infractions dénommées « violences urbaines » :

- Usage et vente de pétards et autres artifices : seuls les artifices du groupe C1/F1 peuvent être acquis
- Les risques d'incendie de poubelles : respect de la réglementation sur les heures de sortie de poubelle
- Les risques d'incendie de véhicule : ni distribution ni vente ni achat de carburant du 13 juillet à 8 heures au 15 juillet à 6 heures

ANNEXE DE L'ARRÊTE PRÉFECTORAL N° 25-2023-06-28-00005 du 28 juin 2023

L'ARRÊTE PRÉFECTORAL N° 25-2023-06-28-00005 du 28 juin 2023

INTERDIT L'UTILISATION DE PÉTARDS ET ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT DES CATÉGORIES C2-C3-C4 ou F2-F3 et F4 (sauf artificiers professionnels) :

DANS TOUS LES LIEUX DE RASSEMBLEMENT :

- SUR LA VOIE PUBLIQUE
- EN DIRECTION DE LA VOIE PUBLIQUE

DU 11 JUILLET 2023 AU 17 JUILLET 2023 inclus



Commune de
CHÂTILLON-LE-DUC

La livraison des locaux modulaires qui accueilleront les classes provisoires a commencé le 27 juin.

Attention : vigilance le mardi 4 et le mercredi 5 juillet, passage de 20 semi-remorques sur l'Avenue André Cart.

Pour tout renseignement, appelez la mairie au :
03 81 58 86 55



KERMESSE D'ÉTÉ

Samedi 1 juillet 2023
à partir de 11h

REJOIGNEZ-NOUS POUR UN MOMENT FESTIF!

CENTRE BELLEVUE

MAT & PRIM PROPOSE

• Chorale des enfants à 11h •

• Apéro & Repas •

(sur réservation uniquement)

• Après-midi jeux •

(structure gonflable, chamboule tout, lancer de balles ...)

• Buvette •

et plus encore!

Nous comptons sur votre présence 

Il est rappelé aux parents d'élèves que l'inscription pour les transports scolaires se poursuit du lundi au vendredi de 8H30 à 12h en mairie.

Vous trouverez le dossier d'inscription le site de la mairie

<http://www.chatillon-le-duc.fr/>

Prochaines séances du Conseil Municipal :

- Lundi 3 juillet 2023 à 20h
- Jeudi 27 juillet à 20h